

## Fin de l'exclusivité des cablo-opérateurs dans les immeubles

Publié le lundi 5 novembre 2007

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Fin-de-l-exclusivite-des-cablo.html>

La Federal Communications Commission (FCC) vient de voter à l'unanimité une mesure destinée à faire baisser le prix de l'accès à la télévision par câble et des services associés dans les immeubles résidentiels. Elle met ainsi fin aux contrats d'exclusivité des principaux cablo-opérateurs dans des zones le plus souvent habitées par des minorités ou des personnes âgées aux faibles revenus, en permettant aux entreprises issues de la téléphonie de proposer des services vidéo à moindre coup. Verizon, AT&T et les opérateurs de câble locaux se réjouissent particulièrement de cette modification de la réglementation qui vient conclure un long travail de lobbying.

Jusqu'à ce jour, les services d'accès à la télévision par câble dans les immeubles résidentiels étaient souvent distribués via des contrats d'exclusivité établis entre les cablo-opérateurs et les gérants des logements. Lors de la construction d'un nouveau complexe résidentiel, l'opérateur qui remporte le contrat de distribution de télévision équipe l'ensemble des appartements et se retrouve localement en situation de monopole. Des entreprises comme Comcast et Warner sont particulièrement gagnantes dans cette organisation. La durée de ces contrats est typiquement de 5 à 10 ans, mais peut dans certains cas assurer le monopole d'un fournisseur indéfiniment.

Quand on sait qu'environ 76 millions de foyers sont abonnés à des offres de télévision par câble, qu'un quart de la population américaine vit en appartement, et que les experts estiment que 5 à 10% des ces logements sont sous contrats d'exclusivité, la baisse des prix espérée par la FCC serait ressentie par de nombreux abonnés, dont la plupart est en situation précaire. Les cablo-opérateurs quant à eux ne voient pas d'un bon oeil cette mesure qui risque de les obliger à effectuer des travaux sur leurs installations déjà présentes pour être en mesure d'accueillir leurs concurrents. Ils annoncent de leur côté des augmentations locales des tarifs pour supporter ces coûts. Cependant, on peut espérer que cet assouplissement des règles risque en pratique d'obliger les opérateurs à aligner leurs prix sur ceux des nouveaux entrants qui vont essayer de se faire sur une place dans ce nouveau marché.

### Source :

- FCC OKs Cable Competition for Apartments, 31/10/2007 - <http://www.physorg.com/news113056079.html>
- FCC Vote Opens Cable Competition, 31/10/2007 - <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/10/31/AR2007103101594.html>

### Pour en savoir plus, contacts :

- FCC Adopts Rules to Increase Choice and Competition Among Video Providers for Consumers Residing in Multiple Dwelling Units, 31/10/2007 - [http://hraunfoss.fcc.gov/edocs\\_public/attachmatch/DOC-277763A1.pdf](http://hraunfoss.fcc.gov/edocs_public/attachmatch/DOC-277763A1.pdf)
- FCC Adopts Rules to Ensure Reasonable Franchising Process for Incumbent Video Providers, 31/10/2007 - [http://hraunfoss.fcc.gov/edocs\\_public/attachmatch/DOC-277772A1.pdf](http://hraunfoss.fcc.gov/edocs_public/attachmatch/DOC-277772A1.pdf)
- Site Internet de la FCC - <http://www.fcc.gov/>

Code brève

ADIT : 51661

### Rédacteur :

Vincent Reboul deputy-stic.mst@ambafrance-us.org